



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 avril 2025, 17h30

## La forêt urbaine du Parc Icade des Portes de Paris labellisée bas-carbone avec la Société Forestière

**Au cœur du Parc des Portes de Paris, Icade a développé depuis 7 ans une forêt urbaine de 1,5 hectare, qui s'inscrit dans un projet plus vaste de renaturation du quartier. Cette forêt est accessible à la fois aux collaborateurs des entreprises du Parc et aux riverains des communes alentours. Début avril, la Société Forestière a accompagné Icade pour obtenir la labellisation bas-carbone de la forêt urbaine au titre de la méthode « Ville arborée », reconnaissant ainsi la qualité du projet et son action sur la vie des usagers et des habitants. Il s'agit du premier projet « Ville arborée » labellisé en Ile-de-France et du premier projet porté par un acteur privé en France.**

### Un projet ambitieux et financé par Icade

Icade a livré l'été dernier l'extension de la forêt urbaine au sein du Parc des Portes de Paris, un espace vert remarquable situé sur les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, projet intégralement financé par la Foncière d'Icade. Sur 15 000 m<sup>2</sup> environ 1 500 arbres et arbustes, majoritairement autochtones, ont été plantés, ainsi que des essences résistantes et adaptées au changement climatique. Des espaces distincts ont été imaginés, tels que des sous-bois et des pelouses thermophiles, afin de proposer des usages variés aux utilisateurs.

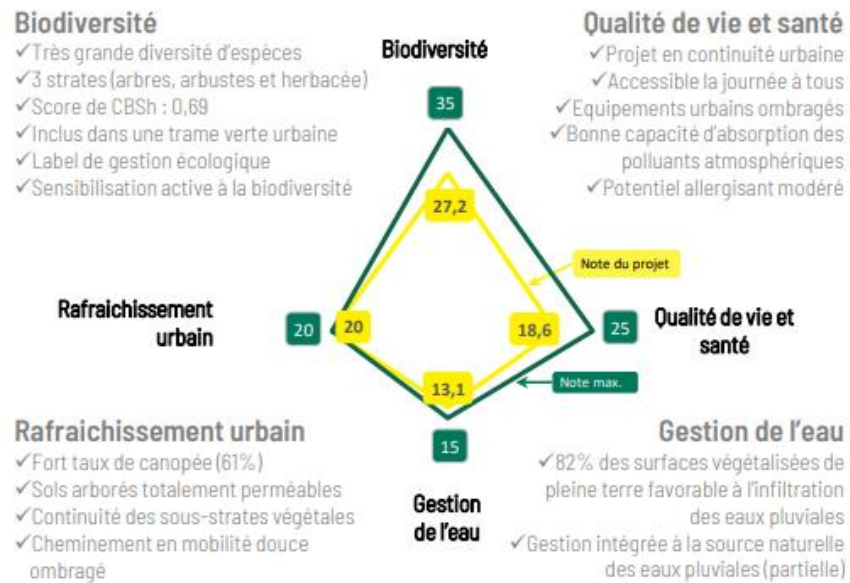
### La labellisation bas-carbone « Ville arborée » de la forêt urbaine, gage de la qualité des espaces végétalisés

En tant que mandataire et intermédiaire du Label bas-carbone, la Société Forestière a accompagné Icade dans la démarche de labellisation. Évalué à l'aune de la méthode « Ville Arborée », qui valorise les bienfaits de végétalisation urbaine en termes de climat, de biodiversité, de gestion de l'eau, de santé et de rafraîchissement urbain<sup>1</sup>, ce projet obtient une très bonne note sur l'ensemble des co-bénéfices évalués et est exemplaire sur celui de rafraîchissement urbain. L'ensemble arboré doit permettre la séquestration carbone de 109 TCO<sub>2eq</sub> sur 25 ans. C'est le 1<sup>er</sup> projet labellisé selon la méthode « Ville arborée » en Ile-de-France, et le premier porté par un acteur privé.

---

<sup>1</sup> <https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/la-methode-ville-arboree>

Approuvée par le Ministère de la Transition Ecologique en décembre 2023, la méthode Label bas-carbone « Ville arborée » quantifie les tonnes de carbone qui seront séquestrées sur la durée de vie du projet et organise des audits réguliers pour contrôler la réalité de la séquestration par rapport à l'évaluation initiale. Gage de sérieux sur la contribution climatique, la méthode est également reconnue pour valoriser d'autres contributions environnementales et sociétales comme la capacité d'accueil de la biodiversité, d'infiltration des eaux de pluie ou d'absorption de polluants par les différentes essences végétales installées.



Graphique présentant les bénéfices écosystémiques du projet évalués par la méthode ville arborée (Société Forestière)

« En tant que foncière, cette forêt urbaine de 1,5 ha est un atout précieux, qui nous permet de proposer des espaces de respiration aux parties prenantes du territoire en général et à nos clients en particulier pour se détendre, partager des moments de convivialité dans un environnement privilégié, faire du sport ou participer à des ateliers d'observation de la nature. Cet espace vert d'une très grande qualité en milieu urbain crée aussi un îlot de fraîcheur, qui contribue à améliorer la résilience au changement climatique. Pour Icade, la contribution à la protection des sols et de la biodiversité est un axe stratégique fort et cette labellisation, une belle reconnaissance du travail des équipes et de nos engagements. »

Audrey Camus, directrice générale de la foncière d'Icade.

« La Société Forestière est fière d'avoir accompagné Icade dans la labellisation de son projet de forêt urbaine. Il faut rappeler l'engagement d'Icade à nos côtés dès la rédaction de la méthode en tant que sponsor et c'est une réussite que d'avoir pu concrétiser ce partenariat avec cette première labellisation en Île-de-France autour d'un projet exemplaire. Pour nous, c'est une nouvelle étape dans notre souhait de répondre à l'ensemble des besoins en accompagnement des acteurs de la ville détenteurs d'un patrimoine arboré ».

Cécile de Coincy, directrice des Solutions Fondées sur la Forêt

## A PROPOS D'ICADE

*A la fois foncière (patrimoine au 31/12/2024 de 6,4 Md€ - à 100% et en quote-part des co-entreprises) et promoteur (CA économique 2024 de 1,2 Md€), Icade est un acteur immobilier intégré opérant sur l'ensemble du territoire français. Partenaire de long terme, Icade répond aux évolutions des usages et met au cœur de son modèle les enjeux climatiques et la préservation de la biodiversité pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus durable. Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le groupe Caisse des Dépôts.*

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : [www.icable.fr](http://www.icable.fr)

### CONTACTS

**Anne-Violette Faugeras**

Directrice financements et relations investisseurs

+33(0)7 88 12 28 38

[anne-violette.faugeras@icable.fr](mailto:anne-violette.faugeras@icable.fr)

**Marylou Ravix**

Chargée de communication externe

+33 (0)7 88 30 88 51

[marylou.ravix@icable.fr](mailto:marylou.ravix@icable.fr)

## A PROPOS DE LA SOCIETE FORESTIERE

La Société Forestière est un acteur de référence dans la gestion forestière et la valorisation des actifs naturels. Alliant expertise forestière et savoir-faire financier, nous accompagnons les investisseurs, propriétaires et institutions publiques dans la gestion durable et performante de leurs forêts et de leurs investissements liés aux ressources naturelles. [www.forestiere-cdc.fr](http://www.forestiere-cdc.fr)

### Contact :

Eloïse Morand

Responsable Communication et RSE

[Eloise.morand@forestiere-cdc.fr](mailto:Eloise.morand@forestiere-cdc.fr)